



Ma Ville

La sécurité routière :
une priorité à Soual

Éducation

Fin de la semaine
scolaire de 4,5 jours

Culture

6 bonnes raisons de
visiter le Salon des
Artistes du Réalisme



- 03 **EDITO**
JOYEUX ANNIVERSAIRES !
- 04 **A LA LOUPE**
BIENVENUE À AGATHE DANIELI ET PIERRE JAUZON
UN PEU D'HISTOIRE SUR... SOUAL !
- 06 **MA VILLE**
DÉCLARATION DE CATASTROPHE NATURELLE À SOUAL
RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PCS
LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UNE PRIORITÉ À SOUAL
- 10 **ÉDUCATION**
FIN DE LA SEMAINE SCOLAIRE DE 4,5 JOURS
- 12 **CULTURE**
6 BONNES RAISONS DE VISITER LE SALON DES ARTISTES DU RÉALISME
- 14 **URBANISME**
MIEUX VIVRE À SOUAL
- 16 **ASSOCIATIONS**

Zoom sur... n° 17

Directeur de publication : Jean-Luc Alibert

Date de publication : Avril 2018

Conception : Commission communication : Cristelle Gayraud, Alain Alboui, Alexa Cavailès, Barbara Seigné, Agathe Danieli

Impression : Agence Freshcore

Réalisation photos : Commission communication

Tirage : 1250 exemplaires

Diffusion par nos soins

En cas de non distribution ou d'anomalie dans la diffusion du Zoom sur...
contacter le secrétariat de la mairie

Joyeux Anniversaires !

Notre petite ville peut s'enorgueillir d'une vitalité exceptionnelle de ses associations. Celle-ci est le fruit de l'engagement de plusieurs générations de bénévoles qui animent Soual !



*Jean-Luc Alibert
Maire de Soual
Conseiller départemental du Pastel*

10 ans pour la Peñaqui du rugby, 30 ans pour la Résidence Elie Gasc, 40 ans pour la Maison des Jeunes et de la Culture, 60 ans pour la Joyeuse Pétanque Soualaise !

Je ne peux que vous inviter à participer à ce défilé d'anniversaires en rejoignant les bénévoles qui ont fait le choix de donner un peu de leur temps pour les Autres.

La Municipalité a « sanctuarisé » les aides financières aux associations de Soual pour leur permettre de regarder l'avenir avec sérénité et ainsi continuer de célébrer de nombreux anniversaires !

Continuons de partager de beaux moments de convivialité tous ensemble ; c'est cela le sel de la vie soualaise !



Bienvenue à Agathe Danieli et Pierre Jauzon

Suite au départ de Barbara Seigné, qui a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle, les services de la mairie ont le plaisir d'accueillir deux nouveaux agents, tous deux soualais, au sein de l'équipe.

Agathe Danieli occupe le poste de chargée de communication et agent administratif depuis le 5 mars 2018.



Ses expériences variées dans des structures privées et publiques lui ont permis d'acquérir de solides compétences techniques en matière de communication.

Ses aptitudes professionnelles ainsi que ses qualités humaines lui permettront d'être un agent attentif et efficace auprès des soualais et de les accompagner dans leurs démarches administratives.

La Bibliothèque Municipale Nicole Lefévre a un nouveau responsable.



Pierre Jauzon occupe en effet ce poste à temps partiel depuis le 15 janvier 2018 et a pour mission le pilotage de la bibliothèque : accueil, organisation, commandes d'ouvrages, catalogage, coordination avec les bénévoles...

Cet ancien Responsable atelier fabrication mobilier, touche-à-tout et perfectionniste, entame ainsi une belle reconversion professionnelle ●

Un peu d'histoire sur... Soual !

Notre village compte dans son patrimoine de nombreux monuments dont les soualais peuvent être fiers ! De son église en passant par ses pigeonniers ou encore ses anciens lavoirs, il y a tant à raconter sur les constructions qui façonnent Soual.

Parmi elles, la maison Bousquet. Située rue des Ecoles, elle a été récemment restaurée afin d'augmenter le parc locatif de la ville mais connaissez-vous son histoire ?

A l'époque Napoléonienne, la maison formait un grand ensemble avec les locaux de la Mairie actuelle. Elle appartenait à la famille du Docteur ALBERGUE-SERMET.

En 1818, la maison est vendue à la famille de Monsieur HEUILLET, architecte. Elle est transformée en école, tenue par les sœurs de Sainte Croix de Lavour. En 1900, l'école ferme. C'est probablement à cette date que la séparation des bâtiments est faite.

En 1920, les locaux sont rachetés par la municipalité. C'est en 1951 qu'elle est achetée par Louise BOUSQUET, tante de Monsieur Yvan BOUSQUET qui hérite de la maison en 2013.

La Mairie fait l'acquisition de la maison en 2015. Des travaux sont entrepris pour créer 4 appartements.

Afin de rendre hommage à la famille qui a habité cette demeure durant plus de 65 ans, la municipalité a décidé de l'inaugurer le 8 février 2018 en lui attribuant le nom officiel de « Maison BOUSQUET » ●



Déclaration de catastrophe naturelle à Soual ?

La sécheresse et la canicule peuvent avoir des conséquences dommageables sur le bâti (fissures par exemple). Ce phénomène peut avoir touché Soual au cours des mois de juillet et août derniers.

A ce titre, la mairie a transmis en préfecture une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cette demande sera examinée par une commission interministérielle qui décidera de cette reconnaissance courant 2018.

Une étude géotechnique a été réalisée courant mars par un cabinet spécialisé faisant état de la nature du sous-sol et de l'origine des désordres dans la zone géographique de Soual.

3 cas sont à envisager :

1

La commission émet un avis favorable

L'état de catastrophe naturelle est reconnu pour la commune et un arrêté interministériel paraît au Journal Officiel. La préfecture notifie la décision au Maire qui en informe ses administrés. Ces derniers ont 10 jours après la publication au JO pour saisir leur compagnie d'assurance.

2

La commission émet un avis défavorable

L'intensité anormale de l'agent naturel n'a pas été démontrée, le dossier est clos, sauf à ce que de nouveaux éléments probants permettent son réexamen.

3

La commission ajourne le dossier dans l'attente d'informations complémentaires lui permettant de statuer définitivement.

Cette déclaration en mairie **ne dispense pas** d'une déclaration des dommages matériels subis à votre assureur.

Vous pouvez encore nous déposer vos dossiers en mairie ●

Retour sur la réunion publique sur le PCS

Le 1^{er} février, les élus ont réuni les habitants pour aborder un sujet important : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et la Réserve Communale de Sécurité Civile. L'objectif de cette réunion était de présenter le fonctionnement et l'organisation du PCS et inviter les citoyens à intégrer la Réserve Communale.

Le PCS, issu de la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, regroupe l'ensemble des documents de compétences communales permettant de planifier les actions à mener en cas de risques majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Les missions de chaque acteur du PCS ont également été présentées et notamment l'appréciation des mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, le recensement des moyens disponibles et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population.

Cette soirée riche en échanges et informations a permis à chacun de se sensibiliser aux dispositifs et aux actions à mettre en œuvre si le PCS était déclenché.

A ce jour, 33 soualais font partie de la Réserve Communale ●



Vous aussi, inscrivez-vous pour apporter soutien et assistance aux personnes en cas d'évènement majeur.

Contactez l'accueil de la mairie au 05 63 75 52 49.

La sécurité routière : une priorité à Soual

Sensibilisée par les habitants et les riverains sur les comportements liés à la sécurité routière, la municipalité a initié et priorisé un programme d'analyses et d'actions afin d'améliorer les déplacements des usagers piétons et automobilistes.



Mise en place de contrôles de vitesse et de trafic

Depuis 4 ans, des plans réguliers de contrôle de vitesse ont été effectués sur tous les axes principaux :

- Route de Labruguière D621
- Route de Castres D926
- Avenue des Pyrénées D622
- Route de Dourgne D14
- Route de Verdalle D148
- Route de Toulouse D926
- Hameaux de la Carlarié et l'Angéliarié



Analyse des résultats : des comportements responsables

Ainsi les services de la Direction Départementale des Territoires du Tarn ont pu nous transmettre les données chiffrées du nombre de véhicules par jour et les analyses des vitesses enregistrées.

Ces données révèlent une amélioration des comportements. En effet, la vitesse moyenne observée est de 52 km/h pour 70% à 75% des passages enregistrés (en fonction des flux).



Rappel



Afin de faciliter la circulation sur les trottoirs et maintenir l'hygiène en centre-ville, les bacs verts et jaunes doivent être sortis la veille de la collecte et rentrés le plus tôt possible après la collecte.

Un arrêté municipal a été pris et permet à la police municipale de verbaliser les contrevenants.

Nous vous rappelons également qu'en stationnant votre véhicule sur un trottoir, au delà de la gêne occasionnée pour les piétons, vous prenez le risque de recevoir une contravention de 4^{ème} classe (Amende forfaitaire de 135€) Art R417-10 du Code de la Route.



Aménagement des zones sensibles

Il subsiste néanmoins de rares exceptions de comportements dangereux et de vitesse élevée.

Ce constat a amené la municipalité à aménager les zones les plus sensibles :



Route de Revel

Matérialisation de l'axe central de la route par des plots, des passages piétons et un cheminement piéton jusqu'à l'entrée de la ville



Route de Mazamet

Aménagement aux carrefours de l'Estap et de Sainte-Gemme



Route de Toulouse

Recul du panneau d'agglomération et installation d'un indicateur lumineux de vitesse



Donnons le bon exemple

D'autres études sont en cours pour réduire les risques.

Toutefois la sécurité est une notion que chaque conducteur doit s'approprier en adaptant sa vitesse en agglomération, en proximité des lieux sensibles : passages piétons, école, zones prioritaires. Notre attitude conditionne les bonnes pratiques de nos enfants et des conducteurs de demain, donnons le bon exemple ! ●

De nouvelles enseignes



Dog & Doggy
Salon de toilettage
3 Grand Rue

L'instant
Restaurant
ZA de la Prade



Fin de la semaine scolaire de 4,5 jours

Comme nous vous l'annoncions dans notre Zoom sur ... n°14 les élus, en accord avec le conseil d'école, n'avaient pas souhaité réorganiser la semaine scolaire « en catastrophe » à la rentrée 2017/2018, en dépit du décret publié au Journal Officiel du 28/06/17 les y autorisant.

En effet, afin de permettre aux familles et aux enseignants de se (ré)organiser et à la Municipalité de proposer un projet périscolaire cohérent, adapté et structuré, la décision avait été prise de reporter le choix du retour, ou pas, à la semaine à 4 jours d'ici la fin du 2^{ème} trimestre 2017/2018.

Engagement tenu, puisque le conseil d'école réuni en séance extraordinaire le 29/01/18 a entériné le retour à la semaine à 4 jours dès la rentrée scolaire 2018/2019.





Les horaires de classe seront par conséquent modifiés, avec des temps d'enseignement de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Les horaires des accueils périscolaires encadrant ces temps d'enseignement seront ainsi de 7h30 à 8h30, de 12h à 14h et de 16h30 à 18h30.

**Ce projet
de réorganisation
de la semaine scolaire
a été envoyé
à Madame la Directrice
Académique des Services
de l'Education Nationale,
qui doit le valider.**

Par ailleurs, au lendemain des élections présidentielles de 2017, l'Etat ayant annoncé que les subventions attribuées aux communes pour l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) seraient supprimées dès la rentrée 2018/2019, les NAP ne seront pas poursuivies.

Toutefois, afin de respecter leurs engagements quant à la qualité de l'accueil périscolaire, les élus ont commencé à travailler sur un projet moins contraignant pour les enfants mais tout aussi qualitatif et moins coûteux pour la collectivité ●



Opération « Gilets Jaunes »

Le Conseil Municipal des Jeunes agit pour la sécurité des enfants.

Ils s'y étaient engagés : ils l'ont fait ! Depuis le début de l'année scolaire, des gilets jaunes sont distribués aux enfants rentrant de l'école à pied, en vélo, en trottinette...

Les jeunes font aussi du « Bien vivre à Soual, en toute sécurité » l'une de leurs priorités.

6 bonnes raisons de visiter le



L'entrée est gratuite

L'Art est pour l'artiste ce que l'air est au corps qui respire. C'est la raison pour laquelle la Commission Culture a décidé, cette année encore, de ne pas faire payer les visiteurs qui souhaitent découvrir la peinture et la sculpture.

Seul impératif : se rendre à Soual ! Une fois passée la porte de notre Salle des Fêtes, il ne vous reste plus qu'à déambuler dans les allées et à vous imprégner des œuvres des artistes !



Le meilleur de l'art contemporain

Depuis 2013, la ville de Soual accueille le « Salon des Artistes du Réalisme ». En raison du succès croissant de cette manifestation, la municipalité a décidé de renouveler cette action culturelle cette année encore.

Il permet de promouvoir les œuvres d'artistes semi-professionnels et professionnels de l'art figuratif et du réalisme actuel. **Il est l'un des seuls dans son genre en France.**



Un peu de méditation

L'art est une forme de méditation. Visiter notre exposition est une sorte de voyage qui vous fait entrer dans le processus de création de l'artiste.

Ce moment d'intimité est l'occasion d'être en communion avec votre âme artistique. Il n'y a rien de tel pour sentir et apprécier les mouvements dans l'art.

Salon des Artistes du Réalisme



L'éducation artistique

Les musées ne sont pas les seuls endroits pour en apprendre davantage sur l'art. Vous pouvez en apprendre beaucoup grâce à cette exposition.

Les bénévoles présents sur place ainsi que les artistes seront ravis de vous accueillir et de vous présenter les œuvres exposées.

Ne soyez pas timide, entrez, vous ressentirez toujours quelque chose...



Soutenir les artistes

Même si vous n'achetez aucune œuvre, le simple fait de venir visiter le Salon permet de mettre en mouvement une chaîne de possibilités pour les artistes.

Les « possibilités » ne leur permettent pas de payer leurs factures, mais il s'agit d'un encouragement pour les aider à continuer leur production artistique, une fenêtre ouverte vers l'extérieur.



Tout simplement passionnant

Oui, l'art est passionnant. Apprenez à le connaître. Retrouvez-vous dans ces œuvres. Prenez du temps pour le ressentir.

Des expositions d'art disparaissent chaque année. De nombreuses personnes pensent que si internet libère et fait connaître les artistes il peut également les mettre en faillite. Faisons en sorte que ce ne soit pas le cas et qu'à Soual le Salon des Artistes du Réalisme perdure ●

Mieux vivre à Soual

Depuis la refonte de notre Zoom sur... la rubrique « Mieux vivre à Soual » a vu le jour. Elle vous informe de l'avancée des projets entrepris par la municipalité pour rendre votre cadre de vie toujours plus agréable.

La place du Mail

Dans le cadre du réaménagement de la place du MAIL un état des lieux a été réalisé : repérage et passage de caméras dans les réseaux existants, sondages des voiries, ceci afin de s'assurer du bon état des réseaux avant les travaux.

Une présentation de l'avant projet a été faite aux élus, quelques points ont été modifiés et une réunion publique sera organisée le mercredi 4 avril à 20h (Salle André Barrau) pour présenter le projet aux habitants.



La Maison Bousquet

Les travaux d'aménagement des 4 appartements de la maison Bousquet sont désormais terminés. Le 8 février une inauguration a été faite en présence d'entreprises ayant réalisé les travaux, d'élus, et également des anciens propriétaires M. et Mme Bousquet.

L'investissement réalisé par la municipalité sera entièrement autofinancé par les loyers et constituera des revenus pour les futures municipalités.



Le saviez-vous ?



Deux nouvelles rues ont été créées à Soual dans le lotissement dit BARDOU. Elles ont été baptisées « rue et impasse des mûriers », en référence aux mûriers qui poussent dans ce secteur.

Reprise de concessions au cimetière

Au terme d'une procédure qui a duré 3 ans, la municipalité va désormais engager la reprise des concessions dites à l'abandon.

Sur 171 procédures engagées, 109 seront reprises sur 3 ans, les 62 restantes ont été entretenues et ne seront donc pas reprises. Cette année ce sont 46 tombes et caveaux qui vont être repris.



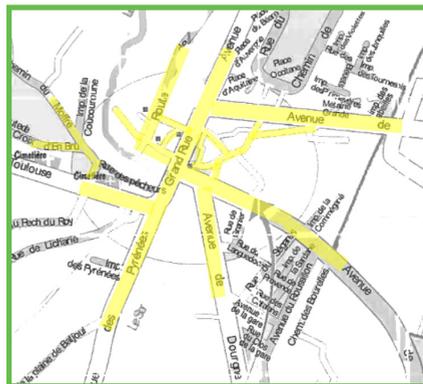
Les reprises de concessions ont pour but de ne pas laisser les tombes ou caveaux finir dans un état de dégradation total et de recréer de l'espace pour les générations futures.

Coupure de l'éclairage public

Comme cela se fait dans beaucoup de communes, les élus ont décidé de réaliser des coupures de l'éclairage public de 1h à 5h du matin dans certaines zones du village.

Pour des raisons techniques le centre bourg (Cf. carte - zone jaune) et la zone de la Prade resteront allumés. Ces coupures partielles seront effectives début avril.

Cela permettra de faire des économies d'énergie, qui seront réinvesties chaque année dans le remplacement des ampoules actuelles très énergivores par des lampes à led à très faible consommation ●



Joyeux Anniversaires !



C'est le cap de la trentaine que va franchir l'**AFLAS**. Cela va faire **30 ans** que cette association gère la Résidence Elie Gasc et nous prouve tous les jours son dynamisme et son investissement dans le bien-être de nos aînés.

Son personnel attentionné est aux petits soins afin que tous soient entourés, assistés et aidés dans leur quotidien.

Le **9 juillet 2018** nous fêterons cet anniversaire !

La **MJC** quant à elle, était il y a **40 ans**, tournée en priorité vers les jeunes car c'était sa vocation.

La nôtre a su diversifier ses activités au point d'être maintenant tout public et de nous accueillir à partir de 18 mois !



En effet, au sein de l'Espace André Barrau, elle gère les loisirs des Soualais, toutes générations confondues. Et le **16 juin 2018** elle nous prouvera encore son dynamisme.

Avec ses **60 ans**, La **Joyeuse Pétanque Soualaise**, se positionne en aînée. Elle a vu passer plusieurs générations de joueurs, petits et grands, mais pour elle, pas question de prendre sa retraite.



Le **14 juillet 2018** nous serons tous invités à fêter un bel anniversaire, avec bien sûr un concours, et passer une belle journée d'été ●

Cette année la MJC fête ses 40 ans !

Nous célébrerons cet anniversaire le 16 Juin 2018 à partir de 15h30 lors de notre représentation annuelle.

(Espace André Barrau)

Elle sera suivie d'un lunch avec soirée dansante (place d'Occitanie).

Merci de bien vouloir réserver votre journée et soirée ●



Pour vous inscrire :

MJC SOUAL - Place des Douches - 81580 SOUAL

Tel : 05.63.75.51.98 - Du lundi au vendredi de 14h à 18h

Connaissez-vous le club de rugby SOR AGOUT XV ?

Il y a plus de 11 ans les clubs de rugby de SAIX et SOUAL ont décidé d'unir leurs forces en créant le club de SOR AGOUT XV.

SOR AGOUT XV est avant tout un club formateur avec une école de rugby comptant plus de 200 jeunes et labellisée par le Comité Départemental du Tarn.

SOR AGOUT XV regroupe plus de 450 licenciés dont 35 éducateurs/ entraîneurs, 46 dirigeants et plus de 30 valeureux bénévoles.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires (institutionnels et autres) pour leur soutien
Merci à nos supporters ●



Ac'Crocs-Chiens81 organise deux concours



Ac'Crocs-Chiens81

Epreuves de Recherche Utilitaire
28 & 29 Avril 2018
CSAU, brevet 1, 2 et 3 (Sélectif)



Juge : Mme BILLARD Françoise
Lieu des épreuves : environs de Verdalle

Feuille d'inscription disponible sur
www.facebook.com/Accrocchiens81/

Repas midi & soir,
salle des fêtes de Verdalle



Contact : Sabine Rey
06 26 99 71 87



AC'CROCS-CHIENS81

CONCOURS RING
2 & 3 Juin 2018
(CSAU, Brevet, I, II & III)



Juge : M PECHEREAU Michel
Hommes assistants :
Jimmy LEBOUCHER
Eddy LEBRETON
(3ème En attente)

Buvette et restauration sur place.
Repas Samedi soir
salle des fêtes de Verdalle



Adresse du Terrain : Chemin des Vignes
81110 VERDALLE

Tél. : 07.82.61.60.67 / 06.51.89.54.30

Elie Gasc : Ouverture de la résidence autonomie



Développez votre maintien
d'autonomie.

La Résidence Elie GASC
propose des activités ouvertes
aux seniors non résidents.

Ces activités se feront
exclusivement
sur inscription
au secrétariat de la résidence.

LUNDI

LOTO ou Atelier PEINTURE
1 lundi sur 2
De 15h à 17h

MARDI

Atelier MÉMOIRE
De 15h à 16h30

JEUDI

GYM DOUCE
Avec David HOLLIS de l'Association sport
De 10h à 11h

DU LUNDI AU VENDREDI

Accès au service de repas de la Résidence
De 12h à 14h

RESIDENCE ELIE GASC
7 Chemin de Soulet - 81580 SOULAT
Tél. : 05 63 75 51 91 - Fax. : 05 63 73 23 85

US AUTAN

Le DFVC et l'US Soual vont opérer à la fin de la saison 2017/2018 une fusion afin de créer un grand club du Tarn sud comptant plus de 300 licenciés.

Les jeunes évoluent déjà sous la dénomination US AUTAN avec des équipes dans toutes les catégories. Nous comptons 4 équipes en U7, 4 équipes en U9, 2 équipes en U11, 1 équipe en U13, 1 équipe en U15, 2 équipes en U17. Les séniors évoluent ensemble mais pas encore sous la dénomination US AUTAN, ce sera le cas pour la saison prochaine.

Une rotation des matchs sur les trois complexes (Viviers, Dourgne, Soual) s'effectue dans toutes les catégories afin que tous puissent voir évoluer au plus près les joueurs de notre territoire. Notre équipe fanion ne peut toutefois jouer sur nos complexes de Soual et de Viviers pour des raisons d'homologation d'éclairage. Nous sommes persuadés que nos municipalités nous aideront pour cette mise aux normes.



Les trois co-présidents Vincent Saby, Didier Houllès et François Tournier ont une vision commune pour l'avenir de notre club « **un club ayant une forte identité de son territoire s'appuyant sur la formation de ses jeunes** ». Les élus de nos villages soutiennent notre projet. Nous vous disons à bientôt au bord des stades.
Bon vent à l'US AUTAN ●

Au fil des jours...

Avril

Du 7 au 22 :

Salon des Artistes du Réalisme
Salle des Fêtes

Samedi 7 :

Chasse aux œufs à partir de 14h
Résidence Elie Gasc
Pour la Vie au Cœur du Village

Dimanche 22 :

- Concours de pêche à partir de 8h (inscription 7h)
- Animation pêche gratuite enfants (- de 14 ans) avec goûter à partir de 14h

La Méjane
A.A.P.P.M.A

Mai

Mardi 1^{er} :

Cession aile-brevet et QPDD
(qualification pilote de démonstration)
à partir de 9h30
« La Parié » - Route de Verdalle
Soual Model Air Club

Mardi 8 :

Cérémonie de commémoration du 73^{ème}
anniversaire de la victoire sur le nazisme
à partir de 10h30
Place d'Occitanie
*Amicale des Anciens Combattants de
Soual Lescout*

Dimanche 13 :

Tournoi U7-U13
Stade de la Balonnie
USS

Juin

Dimanche 10 :

Rencontre hélico régionale de 10h à 18h
Soual Model Air Club

Samedi 16 :

Représentation annuelle et lunch
à partir de 15h30
Place d'Occitanie
MJC

Jeudi 21 :

Fête de la musique
à partir de 19h00
Place d'Occitanie

Samedi 23 :

- Matin et après midi : tournoi Jean Paul Fabrés (Rugby à 5, réservé aux équipes séniors, juniors, cadets, filles).
Pour les petits enfants présence de jeux gonflables.
- Soir : Soirée « Bœuf à la broche »
Stade de la Balonnie
Sor Agout XV

Samedi 23 :

- Spectacle de l'école suivi d'un apéritif
à partir de 10h30
- Kermesse
à partir de 14h30
Les Enfants d'Abord

Samedi 23 :

Concert de fin d'année
à partir de 20h30
Eglise de Soual
Chœur d'hommes Asphodèle

Dimanche 24 :

Rencontre départementale toutes
catégories
de 10h à 18h
Soual Model Air Club



Retrouvez toutes les actualités sur
www.mairie-soual.fr